

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CHU BORDEAUX
GARCIA-RODRIGUEZ Véronique
05.56.79.54.39
if.ergotherapie@chu-bordeaux.fr

Accès à la formation**Publics visés :**

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Conditions d'accès :

Inscription à l'Université de Bordeaux en Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES). Réussite au concours à l'issue de la PACES paramédicale option « Ergothérapie » de l'Université de Bordeaux. Le concours porte sur des unités d'enseignements communes avec le concours de médecine et sur des unités d'enseignement spécifiques (anatomie descriptive et fonctionnelle de l'appareil locomoteur, psychologie, ergothérapie). Les coefficients des différentes épreuves sont spécifiques au concours d'entrée. Les épreuves du concours sont organisées par l'Université de Bordeaux. L'institut de formation en Ergothérapie du CHU de Bordeaux accueille 45 étudiants. L'admission des candidats relevant de la formation professionnelle continue conformément à l'article 12 de l'arrêté du 17 Janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat d'ergothérapeute, de pédicure-podologue, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et diplôme de technicien de laboratoire médical et portant dispositions diverses. Cf : Site du CHU de BORDEAUX - Ergothérapie

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'ergothérapeute fonde sa pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé, il intervient en faveur d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un environnement médical, professionnel, éducatif et social. Il évalue les capacités et les performances motrices, sensorielles, cognitives, psychiques de la personne en vue de poser un diagnostic ergothérapeutique qui permet de poser les objectifs de soins avec la personne. Il met en œuvre des soins, des interventions de prévention, d'éducation thérapeutique, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psycho-sociale. Il conçoit des environnements sécurés, accessibles et préconise des aides-techniques dans le but de restaurer et maintenir l'indépendance, l'autonomie et l'implication sociale de la personne. L'ergothérapeute coopère au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, travaille en réseau avec des intervenants des champs sanitaires, sociaux, éducatifs afin de faciliter l'activité et l'implication sociale.

Contenu et modalités d'organisation

Référentiel de formation selon l'arrêté du 5 juillet 2010 relatif au Diplôme d'ergothérapeute. " La formation conduisant au diplôme d'Etat d'ergothérapeute vise à l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé, d'autonomie et de qualité de vie des personnes dans le cadre d'un travail en interprofessionnalité. Le référentiel de formation des ergothérapeutes a pour objet la professionnalisation du parcours de l'étudiant, lequel construit progressivement les éléments de ses compétences à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, d'attitudes et de comportements en situation d'activité ergothérapeutique. L'étudiant est amené à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est à dire un professionnel capable d'analyser toute situation en relation avec la santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions seul et en équipe interprofessionnelle ou de faire appel à la personne la plus compétente. L'étudiant développe des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles. Il construit son portefeuille de compétences et prépare son projet professionnel. L'étudiant apprend à reconnaître ses émotions et à les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose. Il développe sa capacité critique et de questionnement. L'étudiant développe une éthique professionnelle lui permettant de prendre les décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction, en respectant les règles de la déontologie. Exerçé au raisonnement clinique et à la réflexion critique, le professionnel formé est compétent, capable d'intégrer rapidement de nouveaux savoirs et sait s'adapter à des situations variées. [...] Le référentiel de formation est organisé pour mettre en relation les connaissances à acquérir et le développement des compétences requises. Des unités d'intégration mobilisent l'ensemble des savoirs autour des situations professionnelles. La progression dans l'acquisition des compétences est formalisée dans le portfolio de stage. Un parcours de formation est proposé à l'étudiant qui construit ainsi son cheminement vers l'acquisition des compétences

...
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'Etat d'ergothérapeute - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?**Suite de parcours**

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00090777	du 31/08/2018 au 30/06/2021	Bordeaux (33)	CHU BORDEAUX		MON COMPTE FORMATION	FFC

00147456du 30/08/2019 au
30/06/2022

Bordeaux (33)

CHU BORDEAUX**MON
COMPTE
FORMATION****FPC****00200539**du 31/08/2020 au
30/06/2023

Bordeaux (33)

CHU BORDEAUX**MON
COMPTE
FORMATION****FPC****00233596**du 03/09/2021 au
05/07/2024

Bordeaux (33)

CHU BORDEAUX**MON
COMPTE
FORMATION****FPC****00303479**du 05/09/2022 au
27/07/2025

Bordeaux (33)

CHU BORDEAUX**MON
COMPTE
FORMATION****FPC**